

#### **8.4. ACHAT REGROUPE – MANDAT À L'UMQ (UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC) POUR L'ACHAT DE DIFFÉRENTS PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS POUR LE TRAITEMENT DES EAUX – APPEL D'OFFRES # CHI-20252027 – CHLORE LIQUIDE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de huit (8) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : Hypochlorite de sodium; Chlore gazeux; Hydroxyde de sodium en contenant; PASS-10; PAX-XL6; PAX-XL8; Chaux calcique hydratée; Charbon activé en poudre;

CONSIDÉRANT que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de biens meubles;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer de l'*Hypochlorite de sodium* dont les quantités sont décrites au formulaire d'inscription et selon les termes prévus au document d'appel d'offres;

En conséquence, il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;

QUE la Municipalité confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20252027 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) visant l'achat de *Hypochlorite de sodium* pour les quantités estimées décrites au formulaire d'inscription selon les durées contenues dans l'appel d'offres dans la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2027;

QUE la Municipalité confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un ou des contrats d'achats regroupés selon les durées contenues dans l'appel d'offres dans la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2027;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement à la date fixée en remplissant le formulaire d'inscription disponible en ligne sur portail de l'UMQ;

QUE la Municipalité confie à l'UMQ le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes du contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants au regroupement d'achats. Ledit taux est fixé à 1.6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3.5 % pour celles non membres de l'UMQ;

ET QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'UMQ.

**Annick Lafontaine**

---

**Objet:** TR: UMQ\_CAMPAGNE D'ADHÉSION\_\_PRODUITS CHIMIQUES POUR LE TRAITEMENT DES EAUX - CHI-20252027

À : Flavie Imbert <[fimbert@umq.qc.ca](mailto:fimbert@umq.qc.ca)>

**Objet :** UMQ\_CAMPAGNE D'ADHÉSION\_\_PRODUITS CHIMIQUES POUR LE TRAITEMENT DES EAUX - CHI-20252027



**Campagne d'adhésion aux regroupements d'achats de l'UMQ  
Produits chimiques pour le traitement des eaux**

**Appel d'offres # CHI-20252027**

Bonjour,

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) lance sa nouvelle campagne d'adhésion pour son regroupement d'achats visant l'achat de divers produits chimiques en vrac pour le traitement des eaux.

La campagne d'adhésion est ouverte jusqu'au **9 août 2024**.

**Municipalités visées**

Ce regroupement d'achat de l'UMQ est **offert à toutes les organisations municipales québécoises (municipalité, régie intermunicipale, municipalité régionale de comté (MRC) et communauté métropolitaine)**, qu'elles soient membres ou non membres de l'UMQ. Comme toujours, vous avez le choix de vous inscrire pour un ou plusieurs produits.

Si vous êtes déjà liés par une entente et qu'il vous est impossible de débiter les livraisons le 1er janvier 2025, vous pouvez bénéficier de la clause d'« *adhésion reportée* ». Vous devez cependant joindre le regroupement immédiatement pour faire partie de l'appel d'offres et spécifier une date ultérieure au 1er janvier 2025 pour le début de vos livraisons.

Comme par le passé, les participants sont également invités, sur une base volontaire, à adopter la *Procédure sécuritaire de réception des marchandises dangereuses (PSRMD)* conçue par l'APSAM et le RAPCRN. [Vous pouvez la consulter en cliquant sur cet hyperlien.](#)

**Les produits concernés par le regroupement**

- Hypochlorite de sodium 12% (Chlore liquide) en vrac, en baril de 205 litres ou en tôte de 1050 L
- PASS-10 en vrac

- PAX-XL6 en vrac
- PAX-XL8 en vrac
- Chaux calcique hydratée en vrac
- Charbon activé en poudre en vrac et en sacs
- Chlore gazeux (907.2 kg et 68 kg)
- Hydroxyde de sodium en contenant (baril)
- 
- **Stratégie d'appel d'offres**

Le participant peut joindre le regroupement pour un ou plusieurs produits;

- Pour certains produits, le Québec est divisé en différents lots d'adjudication. Cette division se fait selon des critères de distribution, quantités et/ou territoriaux;
- Les contrats seront octroyés au plus bas soumissionnaire par produit, par lot et par option le cas échéant;
- Consultez notre devis technique préliminaire CHI-20252027 en cliquant sur [ce lien](#).

### Spécificités sur la durée du contrat

Produits	Durée du contrat
Hydroxyde de sodium en contenant (baril)	Contrat ferme de 3 ans avec indexation*
PASS-10 en vrac	
PAX-XL6 en vrac	
PAX-XL8 en vrac	
Chaux calcique hydratée en vrac	
Charbon activé en poudre en vrac et en sacs	

\*Sujet à changement

Produits	Durée du contrat – option A	Durée du contrat – option B
Chlore gazeux : format 907.2 kg et format 68 kg	Contrat 1 an ferme avec une année de reconduction (avec indexation) *	Contrat 1 an ferme avec deux reconductions d'une année (avec indexation)*
Hypochlorite de sodium 12% (Chlore liquide) en vrac, en baril et en tôte		

\*Sujet à changement

### Modalités d'inscription

**Les inscriptions se feront en ligne** via le portail Approvisionnement de l'UMQ ([umq.en1clic.ca](http://umq.en1clic.ca)). Les documents nécessaires à votre inscription sont le **formulaire d'adhésion complété et la résolution adoptée par votre Conseil Municipal**.

Nous vous invitons à consulter [ce lien](#) pour connaître les démarches de connexion, pour accéder et remplir le formulaire d'inscription, pour télécharger le modèle de résolution et finalement pour téléverser la résolution adoptée par votre Conseil Municipal.

### **Notes sur le formulaire d'inscription**

Il est important que toutes les informations demandées nous soient fournies. À noter qu'il est possible de sauvegarder les informations et de reprendre la saisie plus tard

Pour nous permettre de compléter la rédaction de notre cahier des charges, **veuillez remplir le formulaire en ligne le plus rapidement possible**. La résolution pourra suivre dans un deuxième temps.

Votre résolution peut nous être transmise **après** la fin de la campagne d'adhésion. Assurez-vous d'avoir rempli au préalable le formulaire d'inscription, celui-ci se ferme automatiquement à la date de clôture, vous ne pourrez pas entrer vos besoins passé la date limite.

### **Notes sur la résolution à adopter par votre Conseil Municipal**

Pour confirmer votre adhésion au prochain appel d'offres de notre regroupement, vous devez faire adopter une résolution par votre Conseil Municipal. Vous pouvez télécharger le modèle de résolution via ce lien : [Modèle de résolution](#) ou le télécharger également sur le portail. Une fois signée et certifiée conforme, la résolution devra être téléversée au portail. [Il n'est pas nécessaire de nous l'envoyer par la poste.](#)

**Il est essentiel de respecter le libellé proposé aux modèles transmis. Merci de transmettre ces modèles à votre service du greffe**

Après avoir téléversé votre résolution, vous ne pourrez plus malheureusement modifier vos informations d'adhésion. Pour ce faire, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Vos informations (formulaire rempli et résolution adoptée) doivent nous être transmis au **plus tard le 9 août 2024**.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour tout besoin d'assistance ou pour plus d'informations à l'adresse [approvisionnements@umq.qc.ca](mailto:approvisionnements@umq.qc.ca)

Au plaisir de vous servir!



Flavie Imbert

Adjointe administrative principale services aux membres – Achats regroupés  
Direction Services aux membres Approvisionnement et Assurances

2020, boulevard Robert-Bourassa, bureau 210

Montréal (Québec) H3A 2A5

T [514 282-7700](tel:514-282-7700) – poste 152

Recevez le bulletin électronique [Carrefour Municipal](#)

**Message de confidentialité** - L'information apparaissant dans ce courriel peut être de nature légalement privilégiée et confidentielle, destinée à l'usage exclusif de la personne identifiée ci-dessus. Si ce message vous est parvenu par erreur et que vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par les présentes avisé que tout usage, copie ou distribution de ce message est strictement interdit. Vous êtes donc prié de nous aviser immédiatement de cette erreur en composant le [514 282-7700](tel:514-282-7700) et de détruire ce courriel ainsi que toute copie de celui-ci. Vous remerciant.